

UN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ AUTOUR DE L'ACTIVITÉ D'E.C.T. QUI DURE DEPUIS 5 ANS !



De gauche à droite : Dr Florence Guyot-Gans, Dr Jérôme Ravoteur, Dr Bartholomé Komivi Azorbly, Yannick Miragliotta, Olivier Peliks, Hervé Sarrabère, Florence Ichouribehere, Béatrice Pourtau, Jean-Pierre Caparrus

Le 11 décembre dernier, le C.H. des Pyrénées et la Polyclinique Pau Pyrénées ont célébré les 5 ans de leur collaboration, un partenariat public-privé inédit en France, dédié à l'électroconvulsivothérapie (E.C.T.).

UNE COLLABORATION INNOVANTE

L'électroconvulsivothérapie, souvent méconnue du grand public, est une technique thérapeutique efficace dans le traitement de dépressions graves, lorsque d'autres traitements ne sont pas efficaces.

Elle consiste à induire, sous anesthésie générale, une crise convulsive chez le patient à l'aide d'un courant électrique très faible appliqué sur le crâne. Elle présente l'avantage de produire moins d'effets secondaires que les médicaments et d'agir rapidement.

En collaboration avec la Polyclinique Pau Pyrénées, les équipes du C.H. des Pyrénées (Unité E.C.T. assistée de l'E.A.T., des unités d'H.C.) ont pu offrir un service de proximité pour des traitements nécessitant un bloc opératoire, là où les patients devaient auparavant se rendre à Bayonne ou à Bordeaux.

Cette organisation, qui repose sur une concertation étroite entre les professionnels des deux établissements, garantit aux patients une prise

en charge sécurisée et optimisée. Grâce à la présence d'anesthésistes et d'infirmiers de la Polyclinique et de psychiatres et d'infirmiers du C.H. des Pyrénées, la procédure d'E.C.T. est menée dans des conditions optimales.

UN BILAN DES PLUS POSITIFS

Ce partenariat a permis de réaliser plus de 3 300 séances d'E.C.T. pour 161 patients depuis son lancement.

Les chiffres montrent une véritable progression, tant en termes de nombre de patients pris en charge que du volume de séances réalisées.

En 2023, 67 patients ont bénéficié de l'E.C.T. contre 11 en 2019. Depuis 2021, plus de 800 séances sont réalisées chaque année, culminant à 905 séances en 2023. Ce bilan illustre non seulement la pertinence de ce partenariat, mais aussi l'impact significatif sur la prise en charge de la santé mentale dans la région. L'augmentation continue du nombre de patients montre que cette activité répond à un besoin réel dans la région.

UNE VÉRITABLE MISSION DE SERVICE PUBLIC

À l'occasion de cet anniversaire, Yannick Miragliotta, Directeur du C.H.P. et Olivier Peliks, Directeur de la Polyclinique Pau Pyrénées se sont réu-

nis, en présence des acteurs clés: le Dr Florence Guyot-Gans, présidente de la C.M.E., le Dr Bartholomé Komivi Azorbly, chef du pôle 3, Hervé Sarrabère, cadre supérieur de santé du pôle 3, Béatrice Pourtau, cadre de santé des E.C.T, accompagnée de Jean-Pierre Caparrus et Florence Ichouribehere, infirmiers des E.C.T. et le Dr Jérôme Ravoteur, médecin anesthésiste à la Polyclinique Pau Pyrénées.

Ce dernier a exprimé sa fierté quant à cette collaboration : *«Je me souviens très bien de la première patiente, une femme de 55 ans, grabataire, qui ne parlait plus et était en phase palliative. Quatre mois après, elle est retournée chez elle. Cette évolution des patients est véritablement impressionnante. Je suis très heureux de participer à cette collaboration qui est avant tout une mission de service public.»*

De son côté, Olivier Peliks a souligné l'aspect altruiste de cette activité : *«Bien que notre établissement soit à but lucratif, cette activité ne coûte rien, car tous les frais sont pris en charge par le C.H.P.. Étant donné que la santé mentale est un enjeu national pour 2025, il serait juste d'obtenir une subvention pour permettre de rendre cette activité viable.»*

«C'est un sujet que nous relayons à l'Agence Régionale de Santé afin que l'importance et l'utilité de cette activité pour les patients soient pleinement reconnues. L'objectif est également de garantir que l'établissement ne subisse pas de pertes financières. Des discussions sont actuellement en cours.» a conclu Yannick Miragliotta.

